

yeux sur la loi des licences qu'on viole d'un bout à l'autre de l'année, jour et nuit, semaine et dimanche.

C'est ainsi qu'à l'ombre des hôtels, aux Trois-Rivières, il y a plus d'individus faisant le commerce sans "licence" qu'avec "licence".

Bien plus, la buvette facilite et abrite magnifiquement le commerce à la cachette.

Car alors les excès de boisson sont toujours à la charge du buvetier... Au contraire, s'il n'y a pas de licence.... l'épouse, la mère, le fils, la sœur ont bientôt découvert la cachette, le sentier maudit, "*la sentine*" enfin d'où un malheureux parent revient fréquemment avec de la boisson ou sous l'influence de de la boisson; le voleur, l'hypocrite est vite pincé, au moins découvert si on veut le mettre à la raison. Tandis que s'il y a une buvette, la pensée ne viendra même pas que c'est ailleurs que l'on s'enivre et s'empoisonne. Ainsi, "le commerce illégal" bien abrité à l'ombre des buvettes est parfois des années avant qu'on ne le soupçonne.

E puis, comme c'est déshonorant d'aller en de pareilles sociétés, les gens honnêtes n'y vont pas. Non, il faut même avoir l'étiquette de voyou bien en vue pour y être admis; et encore avec quelles précautions! Et par crainte on ne voudrait pas vendre aux gens comme il faut, ce serait dangereux.

La vente est donc modérée quant à la quantité et quant au nombre.... Quelques *voyous prudents*... autant qu'il est possible, bien entendu....

**Les voyageurs exigent des "buvettes."**